

SIAEP DES AVALOIRS

Communes de : St Cyr-en-Pail, St Aignan de Couptrain, Les Chapelles, Couptrain, Javron, Neuilly-le-Vendin, Madré, La Pallu, Lignièrès Orgères, St Calais-du-désert, St Samson, Pré en Pail, St Julien-du-Terroix, La Baroche-Gondouin, Thuboeuf

Siège Social : La Madeleine 53250 ST AIGNAN DE COUPTRAIN

TELEPHONE : 02 43 03 85 29 FAX : 02 43 04 35 73

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 12 avril 2021

Convocation du : 23 mars 2021

Membres en exercice : 14

Membres présents : 11

Votants : 11

Président : MR LECOURT JEAN-LUC

Présents : MR GUILMEAU HENRI, MR LECOURT JEAN-LUC, MR BAYEL JEAN-CLAUDE, MR LEBLANC SYLVAIN, MR CHAUVEAU DAVY, MR GESLAIN DENIS, MR DUPLAINE LOIC, MR CHARLES DOMINIQUE, MR DAVOUST DOMINIQUE, MR ESNAULT MARCEL, MR GUYONNET PAVEL CHRISTOPHE

Absents Excusés : MME CONNEAU MARIE, MR HARTOUT PETER, MR GERARD MICHEL

Secrétaire de séance : MR DUPLAINE LOIC

CS2021-014 Approbation du compte de gestion 2020 dressé par Mme GUILLOU, Comptable

Le Comité syndical réuni sous la Présidence de M. LECOURT Jean-Luc,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes et de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que de l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'année 2019, celui de tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion visé, certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Pour copie certifiée conforme,

A St Aignan de Couptrain, le 13 avril 2021.

Le Président,
J. -L. LECOURT

